

Rapport financier 2020 :

Le résultat 2020 est déficitaire. La raison principale est le prélèvement important des frais financiers par la Banque « Société Générale », imprévisibles.

L'assemblée approuve le rapport financier 2020 à l'unanimité et donne quitus au trésorier.

Projets et Cotisations 2021 :

Le calendrier prévisionnel 2021 reste inchangé, en attendant la reprise possible de nos activités et des compétitions.

Le tarif des cotisations 2021 est identique à l'année 2020 (soit 20€) et la cotisation 2021 sera gratuite pour les membres de l'année 2020.

L'assemblée adopte les projets et les cotisations pour 2021, à l'unanimité.

Remplacement des membres du bureau (Président décédé)

Suite au décès de Monsieur Alain Besson, président de l'association, décédé le 18 décembre 2020, il est procédé à l'élection de son remplacement :

Candidat à la Présidence : Philippe Mahé

Est élu à l'unanimité : Philippe Mahé

Philippe Mahé étant trésorier, le poste de trésorier est libre :

Candidat à la Trésorerie : Olivier Pathé

Est élu à l'unanimité : Olivier Pathé

Questions diverses :

- Changement de banque ? : Il ne semble pas raisonnable de continuer à subir des frais financiers qui impactent notre budget annuel. Cela n'est plus viable. De plus, il n'est pas possible de faire un retrait en espèces au guichet.

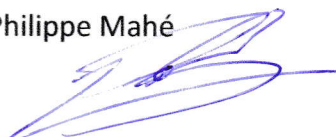
L'assemblée décide à l'unanimité la clôture du compte à La Société Générale.

L'assemblée confrère tous les pouvoirs au Président, pour toutes formalités nécessaires, notamment le dépôt de déclaration modificative à la Préfecture et les démarches pour la fermeture du compte à la Société Générale.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 heures

Le président de séance :

Philippe Mahé



Le secrétaire de séance :

Christian-Paul Trinquart

